



Informations sur les éléments constitutifs du premier projet de la prochaine Stratégie pour le Scoutisme

Déclaration de mission & de vision

1. Nous n'envisageons pas de proposer des changements à la [Mission du Scoutisme](#).
2. Nous proposerons une nouvelle déclaration de Vision (pour succéder à la Vision 2023), mais à ce stade, nous souhaitons concentrer les feedback sur les « éléments constitutifs » de la Stratégie pour le Scoutisme proposés dans le premier projet, car ils serviront de base à la déclaration de vision finale.
3. Un projet de nouvelle déclaration de Vision sera publié au dernier trimestre de 2023 et contiendra les éléments suivants
 - Un horizon déterminé (trois périodes triennales, d'ici 2033)
 - Refléter notre activité de base (« offrir une expérience éducative transformatrice »)
 - Un élément sur la croissance, mais sans objectif spécifique (« pour chaque jeune partout »)
 - Un élément sur le leadership des jeunes
 - Saisir en mots clés l'impact que nous voulons avoir
4. Nous sommes conscients qu'il existe différentes écoles de pensée sur la question de savoir si une déclaration de vision doit avoir un horizon fixe, les commentaires reçus nous ont poussé à poursuivre la pratique établie avec la Vision 2023 :
 - nous avons vu de nombreuses OSN adopter cette pratique dans leurs propres plans stratégiques nationaux
 - nous considérons globalement que cela a donné de l'élan, un sentiment d'urgence et une orientation précise aux objectifs généraux de l'OMMS et des OSN ainsi qu'aux démarches de planification triennale internes
 - nous considérons que 9 ans est un bon horizon, car cela coïncide avec nos périodes triennales (sauf pandémies mondiales ☺) et ce semble être un bon équilibre entre un horizon suffisamment lointain, mais suffisamment atteignable pour une planification à long terme.

Une stratégie pour qui ?

1. La prochaine Stratégie pour le Scoutisme doit être une boussole, elle doit articuler nos rêves et nos aspirations pour la prochaine décennie du Scoutisme. Cela signifie qu'elle doit être applicable et compréhensible :
 - a. Pour le **Mouvement Scout**: le changement auquel nous aspirons dans nos programmes et l'impact que nous voulons atteindre à travers eux.
 - b. Pour les **OSN**: comme cadre pour développer leurs propres stratégies nationales
 - c. Pour l'**OMMS**: nous aider à développer nos propres plans triennaux, renforcer les structures de soutien aux OSN.
 - d. Pour les **partenaires** aux niveaux national et international : comprendre clairement l'objectif et l'impact du Scoutisme.

Les « éléments constitutifs »

1. Ce projet propose trois niveaux pour différents « éléments constitutifs » qui sous-tendent la déclaration de vision.
 - a. 3 déclarations d'impact sur le **monde qui nous entoure**, soulignant le changement que nous voulons voir et auquel nous voulons contribuer dans le monde.
 - a. 4 priorités stratégiques pour le **Mouvement Scout**, pour appuyer la mise en œuvre de notre programme pédagogique afin d'accentuer notre impact
 - b. 3 priorités stratégiques pour les **Organisations Scoutes**, afin de renforcer nos structures nationales, régionales et mondiales
2. Si ces « éléments constitutifs » seront finalement approuvés par la Conférence Mondiale du Scoutisme, cela ne signifie pas qu'ils sont gravés dans le marbre pour toute la durée de la Stratégie. En cas de changement important, un ou plusieurs d'entre eux pourraient être remplacés pour s'adapter à l'évolution de la situation au fil du temps.
3. Chaque élément constitutif comprendra

- a. Une **déclaration de base** (incluse dans le projet 1), décrivant les idées clés et les changements que nous voulons réaliser au cours de la période
- b. Un **document de référence** (à élaborer au cours de la phase de validation), développant brièvement les idées clés, les domaines d'intérêt et, le cas échéant, clarifiant les concepts. Cela permet également de maintenir la déclaration de base concise. Nous voulons rédiger et valider ces documents de référence en nous aidant de l'expertise des partenaires internes et de secteurs, et nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires et de vos suggestions.

Déclarations d'impact

1. Basé sur les leçons tirées de la Vision 2023 et des avis reçus, nous avons introduit des déclarations d'impact afin d'articuler plus clairement l'impact et le positionnement du Scoutisme au cours de la prochaine période de la Stratégie, en plus de nos objectifs internes et des changements décrits dans les priorités stratégiques.
2. Pour aider les OSN à travailler avec cette nouvelle couche, nous prévoyons de développer une liste d'objectifs « Comment le Scoutisme contribuera/peut contribuer » pour chaque déclaration d'impact, reflétant la diversité des approches que le Scoutisme peut adopter dans ses programmes pédagogiques pour les différentes tranches d'âge, pour les projets de service communautaire, les initiatives nationales, régionales et mondiales,...
3. Les thèmes des déclarations d'impact répondent aux principales méga-tendances identifiées lors de notre phase de [recherche](#) et où l'impact du Scoutisme pourrait être le plus significatif.
4. Il est bon de noter les choix spécifiques suivants qui ont été faits lors de l'élaboration des déclarations d'impact
 - a. de **limiter le nombre total de déclarations d'impact** à trois, tout en notant que la déclaration sur la paix et l'inclusion a une portée très large tandis que la portée de la durabilité est plutôt étroite
 - b. d'axer la déclaration d'impact sur la **durabilité** spécifiquement sur la durabilité *environnementale*, comme demandé explicitement dans la résolution 2021-08 de la Conférence Mondiale du Scoutisme
5. Nous prévoyons de solliciter spécifiquement l'avis d'experts sur ces déclarations d'impact afin de nous assurer qu'elles sont bien formulées et que la terminologie soit cohérente.

Priorités stratégiques pour le Mouvement

- La transformation numérique n'est pas considérée comme une priorité stratégique distincte, mais comme un amplificateur de notre offre éducative, afin d'aider à combler la fracture numérique et à développer la culture numérique, tout en reconnaissant la force de notre nature de mouvement de plein air.
- Nous envisageons que les domaines transversaux de la « **croissance** », d'être « **guidés par des valeurs** » et de « **l'unité** » soient repris dans la déclaration de Vision.
- Sur la base des recommandations d'un consultant dans le domaine de la protection de l'enfance, nous avons décidé de nous en tenir à la **protection** pour souligner la nécessité de mettre l'accent sur la protection des enfants et des jeunes dans nos structures organisationnelles et de se concentrer sur leur protection. Conscients de la complexité de la traduction, nous pensons que le terme protection reflète mieux la priorité pour les actions de notre organisation, plutôt qu'un objectif plus orienté vers le plaidoyer dans le domaine de la protection de l'enfance.
- Le concept de **bien-être** a été spécifiquement ajouté à la protection, car la nécessité d'accorder une plus grande attention au bien-être mental et émotionnel est une préoccupation croissante pour la prochaine décennie. À la fois notre recherche et les groupes de discussion nous l'ont révélé.

Priorités stratégiques pour les Organisations

- L'importance d'avoir des **finances plus durables**, qui a été identifiée lors de l'atelier sur la Stratégie pour le Scoutisme, a été incluse dans la priorité stratégique d'une **organisation adaptée à ses objectifs**, étant donné qu'il s'agit d'une condition préalable essentielle pour réaliser notre ambition d'atteindre et de servir un plus grand nombre de communautés locales et d'être en mesure d'offrir le Scoutisme à tous.
- Une **organisation adaptable** a été ajoutée comme priorité stratégique, en réponse à un besoin croissant de devenir plus agile et plus réactif face aux besoins du Mouvement. Nous y avons adjoint l'innovation, la transformation numérique et la condition de renforcer notre capacité à récolter des données de qualité et à mieux mesurer notre impact.